

Messages clés des Ministres

Sommet annuel 2011 : Des transports pour la société

2011

**MESSAGES CLÉS DES MINISTRES SUR
« DES TRANSPORTS POUR LA SOCIÉTÉ »**

**Les Ministres du Forum international des transports, réunis à Leipzig
le 26 mai 2011 :**

Soulignent :

- l'importance primordiale des transports de voyageurs et de marchandises pour la croissance économique, le bien-être individuel, et l'accès aux marchés de l'emploi, des biens et des services ;
- le défi complexe qui consiste à répondre aux demandes croissantes de la société pour des transports de qualité, tout en réduisant l'impact négatif des transports sur le changement climatique et la qualité de l'air, la santé et l'environnement ;
- les contraintes supplémentaires que font peser sur les systèmes de transport une urbanisation croissante, l'évolution démographique, notamment le vieillissement de la population dans de nombreux pays,
- la nécessité d'un système de transport de marchandises et d'une logistique efficaces et durables, susceptibles de répondre aux besoins de la croissance économique et de la croissance des trafics, et
- en conséquence de la crise financière mondiale, les pressions considérables qui s'exercent sur les budgets publics de nombreux pays.

Notent :

- que le rôle essentiel des transports dans la vie des individus et des collectivités a été tragiquement mis en évidence par les bouleversements consécutifs au séisme et au tsunami qui ont récemment frappé le Japon, événements qui ont attiré notre attention sur le fait que ce qui est important dans l'éventualité d'un désastre naturel est de disposer d'infrastructures qui puissent y résister, de pouvoir restaurer rapidement le fonctionnement de celles-ci, de disposer et de partager les informations sur les dommages, le rétablissement des fonctions et la disponibilité des services de transports.

Soulignent également :

- la nécessité de mener une politique des transports centrée sur les citoyens et les collectivités, qui sont concernés au premier chef par les avantages et les impacts de l'utilisation des transports ;
- les rôles essentiels et complémentaires des secteurs privé et public dans la mise à disposition des services et infrastructures nécessaires ; et

- les initiatives engagées à l'OCDE et au sein d'autres instances pour élargir le cadre de mesure du bien-être des sociétés au-delà du seul PIB, et la nécessité de veiller à ce que les transports y soient bien pris en compte.

Conviennent de s'employer à accroître les avantages nets liés aux transports et à améliorer la durabilité sociale, environnementale et économique, et notamment de privilégier les enjeux suivants :

- **L'équité**, en prenant en compte les besoins des segments de la société qui, en raison de leur niveau de revenu, d'une mobilité réduite ou de caractéristiques géographiques, voient leur accès aux opportunités limité ; en veillant à ce que les questions relatives à l'équité soient dûment prises en compte dans les décisions d'investissement ; et en gardant présentes à l'esprit les recommandations formulées par les Ministres dans leurs Messages de 2006 --« [Améliorer l'accès aux transports pour tous](#) » ;
- **La sécurité**, en reconnaissant que le nombre de tués et de blessés graves sur les routes demeure inacceptablement élevé dans le monde, et en s'associant à la Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière, tout en continuant de promouvoir les meilleures pratiques à l'échelle mondiale, dans tous les modes ;
- **La sûreté**, en soutenant une collaboration permanente au niveau mondial pour lutter contre le terrorisme et la criminalité visant les transports, et en renforçant constamment les dispositifs de vigilance par la mise en œuvre de stratégies fondées sur l'évaluation des risques qui respectent en même temps l'intégrité des voyageurs et optimisent l'utilisation des ressources publiques ;
- **L'urbanisation**, en prenant des initiatives, en concertation avec les autres niveaux d'administration, afin de favoriser des systèmes de transport urbain optimisant l'utilisation de tous les modes pour répondre aux besoins de mobilité et de transports de marchandises d'une population urbaine croissante, et en gardant présentes à l'esprit les recommandations relatives à la « *Mise en œuvre de politiques de transports urbains durables* » formulées par les Ministres en 2006 ;
- **La croissance économique**, en orientant la politique des transports de façon à soutenir la croissance économique et l'emploi ; en hiérarchisant la disponibilité des ressources nécessaires à l'entretien, au renouvellement et à la modernisation des systèmes de transport ; en mettant l'accent sur les investissements qui facilitent l'accès aux pôles économiques, aux aires urbaines et corridors clés ; en promouvant un système de transport de marchandises qui soit fiable, efficace et durable d'un point de vue environnemental et avec de fortes connections entre modes ; et en mettant en œuvre les recommandations formulées lors du sommet annuel de 2009 – « [Des transports pour une économie mondialisée : défis et perspectives face à la crise](#) » ;
- **L'emploi**, en collaborant avec les employeurs, les associations de salariés et les établissements d'enseignement en vue de faciliter la formation du personnel qualifié dont le secteur des transports aura besoin à l'avenir, tout en reconnaissant les liens qui existent entre les conditions de travail, la capacité d'attirer un personnel compétent et la qualité des services fournis.

- **L'efficience**, en extrayant le meilleur du potentiel d'amélioration de l'efficacité des acteurs du secteur privé dans la fourniture des services et infrastructures ; en utilisant des outils d'évaluation dans le but de favoriser une utilisation optimale des ressources publiques ; en encourageant la mise en place de prix qui reflètent mieux les coûts de transports ; en collaborant avec les instances, internationales, régionales et infranationales pour mettre en commun les meilleures pratiques et éviter les doubles emplois ; et en suivant de près les performances du secteur des transports, afin de maximiser la rentabilité des transports pour les usagers et les contribuables ;
- **Le Financement** en identifiant de nouvelles ressources, de nouveaux modes d'opérer et les meilleures pratiques pour permettre la construction, l'exploitation et la maintenance au sein du secteur des transports, fournissant par là même des options pour les décideurs publics en matière de stratégies de financement et de mobilisation de ressources qui soient les plus efficaces possible pour l'utilisateur et le contribuable.
- **La technologie et l'innovation**, en encourageant le développement de nouvelles pratiques et technologies, y compris les systèmes de transport intelligents (STI) et les nouvelles technologies automobiles telles que les véhicules hybrides, les batteries de nouvelle génération et la pile à combustible, qui permettent d'améliorer l'accès aux transports, leurs performances environnementales, leur sécurité, leur efficacité, leur connectivité et l'usage approprié et optimal des infrastructures pour le transport de marchandises ; en adoptant des cadres d'action qui favorisent l'innovation ; et en mettant en œuvre les recommandations formulées lors du sommet annuel de 2010 – « [Transport et innovation : libérer le potentiel](#) » ;
- **L'environnement et la santé**, en encourageant l'utilisation de modes de transports – notamment les transports publics, le vélo et la marche mais aussi le chemin de fer et la voie navigable pour les marchandises – qui sont propres à réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, ainsi que la congestion, et à améliorer la santé de la population ; en s'employant à réduire l'intensité énergétique et les émissions des transports motorisés ; et en mettant en œuvre les recommandations formulées lors du sommet annuel de 2008 -- « [Transport et énergie : le défi du changement climatique](#) » et en rappelant les recommandations des Ministres de 2004 sur les « [Politiques Nationales en Faveur de l'Usage de la Bicyclette](#) » ;

En conclusion, les **Ministres réunis au sein du Forum international des transports vont continuer, dans leurs politiques nationales, à relever ces défis et** invitent tous les acteurs du secteur des transports à s'associer à eux dans leurs efforts pour faire en sorte que le transport continue d'améliorer la qualité de vie individuelle et collective.